



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :

Directrices et directeurs de l'éducation
Surintendante du Centre Jules-Léger
Directrices et directeurs des écoles élémentaires
Directrices et directeurs des écoles secondaires
Directrices et directeurs des écoles privées inspectées

EXPÉDITEURS :

Raymond Théberge
Sous-ministre adjoint
Division de l'éducation en langue française, de l'éducation des
Autochtones et de la recherche

Grant Clarke
Sous-ministre adjoint intérimaire
Division de l'apprentissage et du curriculum

DATE :

Le 2 octobre 2009

OBJET :

Bilan du processus de révision du curriculum

Les révisions apportées aux programmes-cadres dans le cadre du processus de révision du curriculum qui ont débuté en février 2003 ont permis d'obtenir un système d'éducation de toute première qualité pour tous les élèves, du jardin d'enfants à la 12^e année. Le ministère de l'Éducation vient d'amorcer en septembre 2009 sa septième et dernière année du cycle prévu de sept ans de révision du curriculum. Voici la liste des programmes-cadres dont on entreprend la révision cette année :

- Études classiques et langues internationales, 9^e à 12^e années
- Études interdisciplinaires, 11^e et 12^e années
- Langues autochtones, 1^{re} et 2^e années
- Études autochtones, 9^e à 12^e années
- Études sociales, 1^{re} à 6^e années/Histoire et géographie, 7^e et 8^e années/Études canadiennes et mondiales, 9^e à 12^e années.

Voici également une liste des programmes-cadres révisés et publiés lors de l'année scolaire 2008–2009 devant obligatoirement être mis en œuvre à compter de septembre 2009 :

Le curriculum de l'Ontario, 10^e à 12^e années, Études informatiques, 2008
Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e années, Sciences, 2008
Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e années, Sciences, 2008
Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e années, Éducation technologique, 2009

Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e années, Éducation technologique, 2009
Le curriculum de l'Ontario, 1^{re} à 8^e années, Éducation artistique, 2009

Le Ministère est au courant des inquiétudes soulevées par le personnel enseignant et les conseils scolaires à l'égard de la nécessité de prévoir le temps et les ressources nécessaires pour une mise en œuvre efficace et approfondie des programmes-cadres révisés publiés à ce jour dans le cadre du processus de révision du curriculum. Les révisions qui ont été entreprises cette année seront complétées au printemps 2012.

Le Ministère a décidé de ne pas reprendre un nouveau cycle de révision du curriculum avant septembre 2012. Cela permettra plus de temps pour la mise au point et le développement des ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes-cadres révisés, dont les manuels scolaires et les unités d'apprentissage. On pourra également en profiter pour régler les domaines où un soutien se fait nécessaire, tel que cernés au fil du processus de révision du curriculum. Une fois que les travaux en cours s'achèveront au printemps 2012, les écoles et conseils scolaires recevront des informations sur le prochain cycle de révision du curriculum, qui débutera à l'automne de 2012, avec une révision des programmes-cadres d'affaires et commerce, de mathématiques et d'orientation et formation au cheminement de carrière.

Cet échéancier permettra par ailleurs au Ministère, aux conseils scolaires et aux écoles de miser davantage sur d'autres initiatives et politiques émergentes en matière d'éducation, dont l'éducation environnementale, l'éducation relative à l'équité et à l'inclusivité, la politique révisée sur l'évaluation (publication prévue pour l'hiver 2010) ainsi que le dossier de la petite enfance. De plus, les informations obtenues des écoles et des conseils scolaires pendant cette période serviront à éclairer la planification du prochain cycle de révision du curriculum.

Vous trouverez ci-joint un tableau récapitulatif avec des données à jour sur la révision du curriculum et le cycle de sept ans en cours. Si vous avez des questions à propos des programmes-cadres révisés ou du cycle de révision du curriculum, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau régional approprié. Votre appui continu au processus de révision du curriculum du Ministère est grandement apprécié.

Raymond Théberge

Grant Clarke

c. c. : K. Rankin, directrice, Direction des services régionaux
P. Manson et E. Newman, administratrices en chef, Secrétariat de la littératie et de la numératie
Franz, directeur intérimaire, SS/L18SPB
A. Bigwin, directrice, Bureau de l'éducation des Autochtones
Chefs des bureaux régionaux